



## Récidive avec alcool et dépistage de drogues? tjr pas de réponse!

Par **Ben0014**, le **27/11/2007** à **15:21**

Bonjour, il y a trois mois, je me suis fait contrôlé à l'éthylotest avec un taux de 0.43 mg/l, j'ai accepté une amende de composition pénale de 200 euros et me suis vu suspendre mon permis pour 2 mois.

Arrivé à ce délai, j'ai donc reçu une convocation pour la visite médicale en préfecture, me demandant d'effectuer la prise de sang habituelle (gamma gt), ainsi qu'un examen concernant la recherche de cannabis.

Lors de ma première suspension, à la deuxième visite en préfecture (1 an après), le médecin m'a demandé si je fumais du cannabis, j'ai répondu occasionnellement (de bonne foi et comptant sur le secret médical..), ce qui fut marqué sur le dossier alors que je n'ai jamais été contrôlé au volant.

Résultats, lors de ma dernière prise de sang le labo a effectué une recherche multidrogues, le taux de gamma était bon, mais positif au cannabis et à la cocaïne, cela va-t-il être cumulé à la récidive? Y a-t-il une forme de vice de procédure (entre recherche canna et multidrogue)? Les résultats sont-ils sous le secret médical? Peuvent-ils prouver que lors de mon contrôle plus de 2 mois auparavant, j'étais sous l'empire de l'un de ces produits?

Merci pour votre réponse, cordialement.